



CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES

CODE DE CONDUITE - PARENTS

Ce document contient le code d'éthique qui vise chacun des membres de Tir à l'arc Québec. Il contient aussi un code de conduite pour les parents de jeunes archers.

CODE D'ÉTHIQUE DES MEMBRES

Principe Éthique

Engagement du membre

« En tant qu'intervenant je m'engage à... »

Respect des individus – Diminuer le risque à la santé et la sécurité, autant physique et mentale.

DIGNITÉ

Courtoisie

Je m'engage à communiquer de manière respectueuse avec tous les intervenants.

Je m'engage à démontrer ma discrétion au sujet de toute information de nature confidentielle.

Sécurité

Je m'engage à viser l'intégrité de la pratique du sport et de la compétition en me souciant de la sécurité des intervenants.

Respect des règlements – Seule la performance des athlètes dictera l'issue de la compétition.

INTÉGRITÉ

Compétence

Je m'engage à connaître les règlements de la compétition applicable à mon champ d'activité.

Je m'engage à accepter les remarques et à améliorer mes compétences.

Je m'engage à partager mes connaissances et expériences avec les autres membres afin de favoriser l'amélioration constante.

Esprit sportif

Je m'engage à appliquer avec discernement les règlements dans un souci d'objectivité et d'impartialité.

Je m'engage à faire preuve d'honnêteté dans mes rapports avec les autres intervenants et à leur déclarer tout conflit d'intérêts

Je m'engage à faire preuve d'honnêteté et à divulguer mes manquements dans ma pratique.

Autorité

Je m'engage à assumer mon rôle ou mes fonctions à l'intérieur des limites de mes compétences ou de mon autorité.

CODE DE CONDUITE - PARENTS

Les parents ont une énorme influence sur les expériences des archers dans le sport. La relation d'un archer avec ses parents et la façon dont ses parents se comportent dans l'environnement de Tir à l'arc Québec déterminent la qualité de son expérience.

Dans ce code, le terme « parents » désigne les « parents, tuteurs ou accompagnateurs ». Ce code s'applique à tous les parents qui sont membres de Tir à l'arc Québec ou dont les enfants sont membres de Tir à l'arc Québec. Les parents respecteront ce code en tout temps durant leur participation dans tout club, compétition ou activité de Tir à l'arc Québec.

Code d'Éthique	Code de conduite	
Principe éthique	Engagement du parent	Comportement attendu du parent
Section A – DIGNITÉ – Respect des individus – rien ne sera toléré qui représente un risque pour la santé physique ou mentale		
Courtoisie	Communiquer de manière respectueuse avec les autres participants	Faire preuve de considération et de politesse et utiliser un langage approprié <ul style="list-style-type: none"> • Se conduire de façon responsable, conformément aux valeurs de l'esprit sportif, de l'intégrité et du respect mutuel. • Traiter toutes les personnes et les biens avec dignité, courtoisie et respect, notamment les athlètes, les entraîneurs, les juges, et bénévoles, les autres parents et toute autre personne présente durant les activités du club ou durant les événements. • S'exprimer sans hostilité ni violence.
	Faire preuve de discrétion avec toute information de nature confidentielle	Éviter de divulguer des informations dites personnelles <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les informations personnelles transmises par les membres du club ou toute autre autorité reliée au club.
Sécurité	Protéger l'intégrité de la compétition et la sécurité des participants	Connaître, maintenir et supporter les règles de sécurité et de compétition de Tir à l'arc Québec <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'avoir pris connaissance du règlement de sécurité et des règles de compétition de la pratique du tir à l'arc et être attentif aux situations qui menacent la sécurité de leur enfant. Ne pas tolérer les actions et comportements qui mettraient en péril la sécurité et la santé des participants <ul style="list-style-type: none"> • Ne jamais fournir d'alcool ou de drogues à des mineurs sur un site de Tir à l'arc Québec ou des aires d'entraînement. • Ne jamais fournir de drogues ou de substances illicites destinées à augmenter la performance ni n'en recommander l'utilisation. Être en état physique et mental pour accompagner son enfant lors des activités de tir à l'arc <ul style="list-style-type: none"> • Éviter tout comportement qui jette le discrédit sur leur club, sur Tir à l'arc Québec et tout autre organisme ou personnes reliés à la pratique du tir à l'arc, notamment la consommation abusive d'alcool et l'utilisation de drogues à des fins non médicales

Section B - INTÉGRITÉ – Respect des règlements – Seule la performance des athlètes dictera l’issue de la compétition		
Compétences	Connaitre les règlements applicables à la compétition en cours	<p>Connaître les règlements et leur interprétation, se conformer aux règles énoncées ainsi qu’au modèle de développement de l’athlète au Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir ce code de conduite et prendre les mesures requises pour s’assurer que les autres parents respectent et soutiennent cette politique. • Observer en tout temps les politiques, les procédures, les règles, les normes et l’éthique de Tir à l’arc Québec
	Comprendre et remplir ses tâches avec justesse et précision	<p>Reconnaître son propre niveau de compétence et respecter les intervenants plus expérimentés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents, de concert avec l’entraîneur et l’athlète, sont réputés membres d’une équipe dont la principale préoccupation est le progrès et le développement global de l’enfant. • Les parents respectent le fait que l’entraîneur est responsable du développement de l’archer et est habilité à ce titre. • Le parent s’intéresse sainement au progrès et au développement de son enfant et il est responsable de la nutrition, du repos, de la santé générale, de l’équilibre dans la vie et du soutien moral et émotionnel de l’enfant. Il adhère aux recommandations de l’entraîneur pour aider son enfant à atteindre des buts et un développement global équilibré. <p>Soutenir son enfant dans la pratique du sport</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents donneront l’exemple et encourageront leur fils ou leur fille à maintenir un bon équilibre entre le tir à l’arc et leur vie (école, activités sociales, etc.).
Esprit Sportif	Faire preuve d’honnêteté dans mes rapports avec mon enfant et privilégier son développement global et le respect de l’esprit sportif	<p>Aider à créer un environnement propice à l’esprit sportif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents adoptent un comportement responsable et communiquent à leur fils ou leur fille qu’ils s’attendent à ce qu’ils se comportent de la même façon. Les parents assument, en majeure partie, la responsabilité du comportement et de l’attitude de leur fils ou de leur fille durant la pratique du tir à l’arc. • Les parents doivent souligner l’importance des valeurs comme l’esprit sportif, le respect, la coopération, la compétition et le travail d’équipe à leur fils ou leur fille et les féliciter de compétitionner loyalement, de participer et de perfectionner leurs habiletés. • Les parents feront naître la confiance chez leur fils ou leur fille en ce qui concerne le perfectionnement de leurs aptitudes et habiletés et éviteront les comparaisons avec les autres archers. • Les parents auront des attentes réalistes en ce qui concerne la participation au tir à l’arc de leur fils ou de leur fille et mettront l’accent sur le développement et le plaisir de leur enfant. Ils souligneront les comportements positifs de leurs enfants
Autorité	Remplir mes fonctions à l’intérieur des limites de mon autorité et de mes compétences	<p>Respecter les consignes données par les juges</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les parents respecteront les décisions prises par les juges qui sont les seules personnes compétentes sur un événement pour appliquer le règlement de compétition

		<p>et de sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none">• Intervenir en respectant les procédures mises en place par Tir à l'arc Québec Déposer une plainte à Tir à l'arc Québec selon la procédure prévue après avoir pris connaissance de toute infraction au code d'éthique ou aux règlements de compétition. <p>Respecter les décisions prises par les autorités compétentes</p> <ul style="list-style-type: none">• Après le dépôt d'un protêt, les parents respectent la décision finale prise par les autorités compétentes
--	--	---

Par la présente signature, je m'engage à respecter le code d'éthique et de conduite de la Fédération de tir à l'arc du Québec lié à mon rôle de parent

Nom en lettres moulées

Signature des parents

Date